



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/936

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon - Musée des beaux-arts et France museum pour l'exposition des broderies de Macao au Louvre Abu Dhabi à partir de fin octobre 2021

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVAL (pouvoir à Mme AUGÉY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/936 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON - MUSEE DES BEAUX-ARTS ET FRANCE MUSEUM POUR L'EXPOSITION DES BRODERIES DE MACAO AU LOUVRE ABU DHABI A PARTIR DE FIN OCTOBRE 2021 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le Louvre Abu Dhabi est le fruit d'un partenariat unique, issu d'un accord intergouvernemental signé en 2007, visant la création d'un musée universel à Abu Dhabi. Il combine la vision des Émirats Arabes Unis en matière de progression culturelle et d'ouverture et l'expertise de la France dans le monde de l'art et des musées. Le musée explore les thèmes communs qui révèlent et relient l'humanité et souhaite rendre hommage à l'ensemble de la création artistique de l'humanité, de la préhistoire à nos jours.

Depuis son ouverture en 2007, plus de 2 200 000 visiteurs ont pu découvrir les collections permanentes et les expositions proposées par le musée, dans un cadre architectural exceptionnel réalisé par les ateliers Jean Nouvel.

L'Agence France Muséums est née en 2007 d'une aventure collective afin de programmer, concevoir et accompagner dans toutes ses composantes la naissance du premier musée universel du XXI^e siècle du monde arabe, le Louvre Abu Dhabi ; la palette d'interventions de France Muséums pour développer le Louvre Abu Dhabi et lui permettre de rester une référence internationale en matière d'innovation et d'expérience-visiteur se poursuivra au moins jusqu'en 2030. France Muséums est une SAS.

Parmi les missions confiées à la partie française par l'accord intergouvernemental, et coordonnées par France Muséums, un certain nombre d'œuvres issues des collections nationales sont prêtées au Louvre Abu Dhabi pour rejoindre les galeries dites permanentes du musée.

L'accord stipule que le nombre de prêts d'œuvres françaises aux galeries permanentes se fait de la manière suivante:

- Années 1 à 4 : 300 prêts (de 2017 à 2021);
- Années 5 à 7 : 250 prêts (de 2021 à 2024);
- Années 8 à 10 : 200 prêts (de 2024 à 2027).

13 musées partenaires participent au projet. Certains engagés pour les 10 années ; d'autres -comme le Musée des beaux-arts de Lyon - en fonction du Projet scientifique et culturel du musée.

Le Musée des beaux-arts a donc été sollicité pour le prêt de deux broderies sino portugaises qui seraient présentées pour l'année 5, soit d'octobre 2021 à octobre 2022 en écho à l'Astronome de Vermeer, prêté par le Musée du Louvre. Nées de la rencontre des traditions occidentales et extrême-orientales, ces broderies témoignent du rôle des gravures lyonnaises qui étaient diffusées dans tout le monde connu.

Ce prêt sera reconductible 1 an.

Deux conventions particulières de prêt entre le Musée des beaux-arts de Lyon et le Department of culture and tourism d'Abu Dhabi ont été établies, l'une en français, l'autre en anglais afin de formaliser les conditions de prêt de ces deux œuvres remarquables.

Le prêt de ces deux œuvres est soumis à une contrepartie financière de 323 499 euros pour les œuvres engagées en année 5 dont le versement sera assuré par France Muséums avec le calendrier suivant : 80 % (258 800 euros) en fin d'année 2021, puis 20% (64 700 euros) en année n+1, fin 2022.

Vu les projets de conventions ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville
- Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1- Les conventions de prêt, l'une en français, l'autre en anglais entre le « Département of culture and tourism » d'Abu Dhabi, et le Musée des beaux-arts de Lyon sont approuvées.
- 2- M. Le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tous documents afférents.
- 3- M. le Maire est autorisé à encaisser la contrepartie financière du prêt, versée par France Muséums à hauteur de 323 499 euros, dont le paiement sera réparti en deux versements : 258 800 euros en fin d'année 2021 et 64 700 euros en année n+1, fin 2022.
- 4- Les recettes correspondantes seront inscrites aux budgets 2021 et 2022, Nature 74718, Fonction 322.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET